ABORNEMENT.

rs.

Dsei-

issier

soit à

mur,

31)

S.

du-

ipė-rdi-

se-

BRIDGET! Trois mois . . . . . . 8 Peste: Un an .... 35 fr. 1.0

ca s'absure : . SUMURE A ches tous les Libraires

A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER. Place de la Bourse , 33; A. EWIG. Rue Flechier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

MSERTIONS,

Annonces, la ligne. . . 20 c. Réclames. - . . 30 Units divers . - . . . 75

RESERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertious roçues et même payées, sant restitution dans ce dernier cas; St du droit de modifier la rédaction des aumences.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés us

On a alloune:

A PARIS, Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-

bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à récoption d'un avia contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

SAUMUR,

18 Janvier 1881.

## Bulletin politique.

Au moment des élections municipales et en vue de bien établir la prospérité financière de la République, les journaux officieux ont annoncé à grand renfort de grossecaisse que le budget de 1882 se solderait par un excédant de cent et quelques millions, qui seraient affectés à de nouveaux dégrère-

On avait annoncé aussi que l'on songeait à améliorer le sort des petits employés et que l'année ne se passerait pas sans qu'ils fussent augmentés dans de sérieuses proportions.

Voici comment se vont réaliser ces belles promesses.

Ce n'est que pour 1883 qu'il sera possible de songer à augmenter le traitement des petils employes.

Quant aux dégrèvements, ils seront remplaces par un emprunt de un milliard en trois pour cent amortissable.

A présent que les élections municipales sont terminées, le gouvernement nous présente la carte à payer sous la forme de l'émission dudit emprunt. Nous disons que c'est une carte à payer, parce que, en réalité, ce n'est point autre chose que cet emprunt dont, en somme, les contribuables paieront les frais. Car un emprunt est toujours onéreux: on semble assez l'oublier pour qu'il ne soit pas superflu de le rappeler. La République va donc emprunter: et c'est la France qui paiera; voilà le fait.

A quelle nécessité obéit le gouvernement pour grever le Trésor public de cette nouvelle charge? Est-il à court d'argent; a-t-il à faire face à des dépenses urgentes impré-

vues; ses budgets sont-ils insuffisants?

temps, aux approches des élections municipales, que jamais la situation budgétaire n'avail été meilleure; on a fait sonner haut les fameux excédants de recettes, qui sont, en effet, le produit merveilleux d'une fécondité que rien n'arrête, qui résiste à tous les excès, et dont nous serions les premiers à nous montrer fiere s'ils n'étaient obtenus au moyen d'artifices de comptabilité purement illusoires. La vérité est, cependant, que la France suffit, et même au-dela, aux dépenses de ses services publics, qu'elle les paie avec une extrême facilité et qu'elle ne ressent point encore les effets d'une politique économique qui tend, si l'on n'y met ordre, à faire d'elle la nation la plus endettée qui existe.

Et cela nous inquiète, moins pour le crédit de la France - nous savons qu'elle paiera - que pour son avenir que l'on engage ainsi, avec une légèreté qui n'avait jusqu'ici jamais été égalée. Le parti qui nous gouverne fait de l'emprunt à long terme un système: si on le laisse faire, lès ressources de la France seront escomptées, engagées pour un temps indéfini; et lorsque le parti qui est au pouvoir en descendra, ce qui ne saurait manquer d'avoir lieu bientôt, la France se trouverait, sinon ruinée, du moins si obérée, qu'il lui serait impossible de rien entreprendre en dehors de ce que le parti qui gouverne aujourd'hui aura décidé et entrepris.

A l'encontre de ce que la sagesse la plus élémentaire recommande, le présent lèguerait à l'avenir une charge écrasante; c'est plus que de la manvaise économie : c'est un manquement aux devoirs de la paternité. En quoi l'nous lèguerions aux générations futures tout ou la majeure partie du poids de nos propres fantaisies? Mais un père de famille qui agirait de la sorte serait montré au doigt dans son quartier, sinon mis en interdit par ses ayants droit : en vertu de quelle loi morale un Etat aurait-il le droit d'agir autrement?

Emprunter lorsque les ressources normales de l'impôt ne suffisent pas pour faire face Loin de là: on nous a dit et répété sur aux dépenses dont l'atilité est dument constous les tons, et surtout dans ces derniers tatée, cela n'a jamais cessé d'être licite. Il

est rare qu'en dehors du cas de guerre, un Etat bien gouverné soit obligé de le faire. Emprunter, en dehors du cas de force majeure, sans nécessité, uniquement pour se donner la satisfaction orgueilleuse de réaliser, d'un seul coup, l'œuvre d'un demisiècle, c'est faire plus que de mauvaise politique financière, c'est outrager le bon sens et la loi morale.

La circulaire diplomatique de M. Barthélemy Saint-Hilaire, que nous avons publiée hier, va jeter le public français et européen dans la slupéfaction. Nous parlons de ce public que M. de Bismark n'a pas initié à ses plans et à ses idées de revanche. La circulaire semble écrite dans cet esprit de vertige et d'erreur qui caractérisa les derniers mois de règne de Napoléon III. Le plébiscite municipal qui accentue le radicalisme des grandes villes et prouve l'esprit conservateur des communes rurales, à en juger par les renseignements publiés jusqu'à ce jour, le plébiscite est à peine achevé que le fait républicain accepté par les grands centres se développe logiquement dans le sens de la guerre et de la Commune. On aura beau traiter de fou M. Barthélemy Saint-Hilaire, lui reprocher son incompréhensible naïveté. la situation est bien réellement aussi sombre que l'a révélée ce pauvre ministre des affaires étrangères de France.

Des renseignements donnés par le Diritto de Rome, la Post de Berlin et le Daily Telegraph, nous révèlent le plan de l'Allemagne, laquelle n'a cessé de flatter l'amour-propre de nos ministres pour mieux les engager dans une intervention contre laquelle l'opinion publique en France n'a cessé de protester.

Ces documents confirment et expliquent la circulaire alarmante de notre ministre des affaires étrangères. Nous pouvons conclure avec la Gazette de France:

« M. Barthélemy Saint-Hilaire peut multiplier aujourd'hoi ses ridicules homélies. La paix de l'Europe ne dépend d'ailleurs que des conseils du cabinet de Paris.

» Si la guerre vient à éclater, nos gouvernants auront la responsabilité de l'avoir provoquée par les excitations qu'ils ont prodiguées à la Grèce, Il n'est pas en leur pouvoir aujourd'hui de la localiser. »

Mais les électeurs qui ont voté pour des républicains, les négociants et les industriels des grandes villes qui ont cédé aux charmes des commis-voyageurs en opportunisme, pourront se dire, si la guerre est déclarée au dehors et si la Commune éclateau-dedans: Nous avons volé pour ce régime de fous furieux qui nous ruine et nous perd !

L'Agence Havas a publié une lettre soi-disant « écrite de Vienne », destinée à atténuer l'effet produit par la circulaire de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Ce document explique que toutes les puissances veulent la paix, surtout l'Autriche-Hongrie, que la Turquie fait attendre sa réponse parce que les relards sont dans les habitudes orientales, et enfin que la Porte et la Grèce n'ont ni l'une ni l'autre repoussé la proposition d'arbitrage, etc.

Devons-nous prendre cette lettre au sérieux? On nous dit qu'elle arrive de Vienne en droite ligne; nous croyons, nous, qu'elle n'a jamais franchi la frontière. On a oublié au quai d'Orsay qu'il y avait une certaine distance de Paris à Vienne, et que le temps matériel manquait pour faire connaître dans la capitale de l'Autriche l'opinion des journaux parisiens, et encore plus pour rédiger une réfutation.

Si cette lettre arrivait réellement de Vienne, il faudrait en conclure qu'on y a répondu à la presse française avant même de lire ses articles, -- ce qui est inadmissible.

Décidément, les terreurs du ministre semblent avoir troublé l'esprit de tous ses employés. Quand on veut tromper le public et lui faire avaler quelque bourde, il faut s'y prendre plus adroitement.

L'Agence Havas a transmis eux journaux la lettre qu'on lui envoyait toute faite; mais nous doutons fort qu'elle même la croie

Feuilleton de l'Eche Saumureie.

# LA PIÈCE DU PROCÈS

(Suite.)

- Your suriez pu le rencontrer chez votre oncle, reprit M. Naudet, mais il est évident qu'un homme comme vous ne peut avoir de pareilles relations. Ce Materson était en rapports d'affaires avec Desbains et sut par ses manières rudes, qui simulaient la franchise, s'emparer de sa confiance; comme il ne manquait pas d'une certaine adresse, il lui fit réaliser quelques bénéfices. Votre parent, séduit, en vint à ne jurer que par lui et lui aurait confié sa bourse sans compter. Le sieur Materson avait son but; il isola son imprudent ami de tout le monde et, quand Deshains tomba malade, il interdit sa porte à tous ceux qui vensient le voir. Il paraît qu'un jour la servante, en rentrant plus tôt qu'il ne s'y attendait, le trouva en train de fouiller les tiroirs du secrétaire. On ajoute bien d'autres choses que je n'ese répéler; il y a dans la vie de cet homme des actes révoltants, ignobles, qui prouvent qu'il est capable de tout.

Mais pourquoi n'a-t-on pas fait arrêter cet être abominable? demanda M. Albanel.

- Que voulez-vous? On n'aime pas à s'occuper des affaires des autres ; chacun pour soi. La chose intéressait M. Bocardet, c'était à lui d'agir ; c'est un malheur qu'il n'ait jamais connu ce Materson; je lui conseillerais bien de déposer une plainte au parquet, mais il est sans doute trop tard : dans une heure ce misérable aura quitté la France.

M. Bocardet était soucieux, il avait perdu sa lequacité.

- J'ai eu tort, dit le vieillard en s'adressant à lui, de rappeler ces détails qui ne sont pas de nature à vous égayer et n'ont plus désormais d'atilité; je conçois que cela vous attriste de penser qu'un pareil misérable ait exploité la crédulité de voire oncle, mais il ne faut pas exagérer votre chagrin; les choses auraient pu prendre plus mauvaise tournore; si par exemple vous aviez eu besoin d'un testament pour hériter, il était fort capable de le dérober.

M. Naudet semblait singulièrement surexcité par le vin de son amphytrion, il parlait avec animation. avec une exubérance qui permettait à peine aux autres convives de placer un mot.

- Je ne puis comprendre, dit-il après quelques détails sur l'Américain, que des hommes aussi répulsifs puissent trouver des gens qui se laissent dominer par eux et abandonnent leur volonté entre leurs mains. C'est pourtant ainsi; après Deshains, il s'est rencontré une autre dupe assez

naïve pour l'accepter à titre de conseiller et de guide. Lorsque je l'ai vu sur le port du Havre, il était en compagnie d'un jeune peintre qui annonçait quelques dispositions, M. Richard Brehier, qui part en ce moment pour New-York dans sa société. Quant à celui-ci, je ne le plains pas, et s'il apprend à connaître à ses dépens le Materson, c'est affaire à lui. Ces artistes sont paresseux et dissipateurs, incapables de se livrer à un travail suivi. Ils ont des besoins qu'ils sont impuissants à satisfaire ; il leur faudrait toutes les jouissances, comme si une vie simple et modeste n'était pas faite pour eux. Vaniteux et inconsistants, le premier aventurier qui fait briller à leurs youx un bénéfice à réaliser, est sûr de disposer de leur intéressante personne ; ils sont comme les papillons qui ne demandent qu'à se brûler à la chandelle. Materson lui aura dit que là-bas ses toiles seront couvertes de dollars; il verra bien quand il sera arrivé; dès le lendemain il apprendra qu'il s'est embarqué à la poursuite d'une chimère et, comme ces gens-la n'ont ni ressort ni perseverance, il roulera dans les basfonds de la misère; quelque jour on le trouvera mort dans quelque affreux réduit, et ce sera bien

- Vous êtes dur, mon oncle, dit Valentine.

- Pas assez, pas assez; cette espèce-là ne mérite aucune pitié. Voyez ce Richard; il a une mère dont il est aimé, il devrait rester ici pour

soulager sa vieillesse, il l'abandonne sans regret pour aller chercher fortune au loin et donner pâture à ses passions vagabondes.

» Et cependant à le voir on aurait de lui meilleure opinion; physiquement il n'est pas mal et ses traits indiquent l'intelligence. Je le remarquai un jour que j'élais allé auprès de Choisy, à la maison de campagne que vous aviez louée auprès de la Seine; vous en souvenez-vous, Albanel? Votre femme vivait encore; je revenais avec un ami qui m'avait accompagné. Quelques jeunes gens avaient remonté la Seine en bateau et s'égayaient sur le bord; un d'eux dessinait, je le remarquai et mon ami me le désigna sous le nom de Richard Bréhier. Mais attendez-donc, n'étiez-vous pas avec lui, Monsieur Bocardet? Je me rappelle parfaitement votre figure. Voyez comme les souvenirs s'enchaînent; le père de ce jeune homme était très-lié avec votre parent M. Desbains, il n'est pas étonnant que vous eussiez des relations avec lui.

- En effet, je le fréquentais alors, mais nous nous sommes brouillés depuis.

-Sans doute, parce que, comme tous les artistes, il a eu une conduite qui vous faisait rougir de lui ; vous avez bien fait. Mais je reviens à ma visite à Choisy. Ce fut ce soir-là que la maison d'Albanel fut attaquée par des malfaiteurs, à une heure avancée de la soirée, lorsque vous étiez sans doute déjà rentrés à Paris.

venue réellement de Vienne. Elle ne garantit pas la provenance.

Reste donc la circulaire de M. Barthélemy Saint-Hilaire sans correction et sans atténuation, telle que nous l'avons donnée hier.

Aujourd'hui nous devons faire remarquer que la République française n'a pas dit un mot de cette circulaire. Ce silence indiquerait-il que M. Gambella n'approuve pas le langage et les pronostics de son ministre? Si cela était, M. Barthélemy Saint-Hilaire serait près de sa chule, comme M. de Freycinet au mois de septembre.

## Chronique générale.

Non-seulement le gouvernement d'Athènes a fort mal accueilli les conseils du gouvernement français, mais relativement aux présages désastreux de la circulaire Barthélemy, il a donné à entendre que la Grèce aimait mieux ensevelir ses propres raines sous celles de l'Europe que de subir l'élat de choses actuel.

### On lit dans le Temps:

La circulaire adressée le 24 décembre dernier par M. Barthélemy Saint-Hilaire à nos ambassadeurs auprès des grandes puissances n'était pas destinée à être communiquée à la Grèce.

» En même temps qu'elle était envoyée, notre ministre des affaires étrangères adressait à M. de Mouy, représentant de France à Athènes, une dépêche pour l'inviter à déclarer catégoriquement au gouvernement grec que la conférence de Berlin n'avait constitué aucun droit à la Grèce.

» Notre représentant devait, en outre, ne pas laisser ignorer à la Grèce que si elle s'engageait dans une action belliqueuse, contrairement au conseil unanime des grandes puissances, elle n'avait pas à compter sur le concours de la France.

» Ajoutous qu'à la suite de la circulaire du 24 décembre, toutes les grandes puissances, dont quelques-unes hésitaient encore, ont décidé d'appuyer sa proposition d'arbitrage. »

Dans sa dernière séance, le conseil supérieur de l'instruction publique a statué sur les demandes d'autorisation d'enseigner en France par des étrangers. Les conclusions favorables du rapport de M. Chalin ont été adoptées.

Ainsi, on admet que des étrangers puissent exercer le professorat en France, quand des Jésuites, éminemment français, sont exclus de ce droit.

Telle est la justice distributive de la République.

## LES ELECTIONS DE PARIS.

Elections municipales complémentaires: 4 conservateur, 24 républicains de nuances diverses sont élus. Tous les révolutionnaires ont échoué.

L'avocat prit la parole.

- Non, ces messieurs n'étaient pas encore de retour, et si la modestie ne retenait M. Bocardet, il pourreit nous donner des détails précis sur l'événement. Il pourrait dire comment ma femme et ma Sile échappèrent alors à un terrible péril. L'habitation que j'avais louée sur le bord de la Seine était charmante, mais un pen isolée. J'y rentrais tous les soirs; mais il m'arrivait quelquefois de prendre le dernier train. Ce jour-là, j'appris en rentrant que des misérables avaient tenté de s'introduire dans la maison, et je tremble encore en pensant à ce qui serait arrivé si un vaillant désenseur n'était venu au secours des deux semmes qui l'occupaient. Il y a peu de temps que je connais son nom; mais on m'a fait promettre le secret pour quelque temps encore. Par un sentiment de délicatesse que vous apprécierez comme moi, il tenait à ménager un compagnon qui avait joué dans cette circonstance un rôle des moins chevaleresques. Le peintre dont on vient de prononcer le nom ne brilla pas, je suppose, par excès de courage, et je comprends que M. Bocardet ait gardé une réserve qui sauvait la réputation d'un parent, qu'il lui répugnait de montrer sous un vilain aspect.

- Racontez-neus l'histoire, dit le vieillard, nous

serens discrets. (A suivre.)

Levis COLLAS.

Le résultat des élections municipales de Paris est donc de:

Conservateurs..... Opportunistes...... 35 Radicaux .....

M. Despatys, candidat du comité de protestation, a été étu dimanche dans le quartier de la place Vendôme, par 4,205 voix contre 989 données à M. Martial Bernard, conseiller sortant, opportuniste.

D'autre pari, MM. Cléray, Demonbynes et Lebègue, opportunistes, ont été également battus par des candidats radicaux.

M. Trinquet n'a pas été élu.

M. Rabagny l'emporte sur lui de 930

Le nouveau conseil municipal de Paris comprend 9 conservateurs, - l'ancien n'en comptait que 5.

On nous affirme que M. Barthélemy Saint-Hilaire répondra à l'interpellation de M. Antonin Proust relative à l'envoi de sa fameuse circulaire, en posant la question de con-

D'un autre côté, contrairement à ce qu'ont annoncé plusieurs journaux, nous croyons savoir que la circulaire du 24 décembre a été soumise par M. Saint-Hilaire à l'approbation de ses collègues.

D'après des lettres de différentes localités, il paraîtrait que les bureaux de bienfaisance républicains ont joué un grand rôle pendant les élections municipales, et qu'ils ont notablement influé sur le vote des malheureux secourus par ces bureaux. Les sommes affectées aux indigents auraient été employées à conquérir des voix aux candidats agréables à l'administration.

Les hemmes qui nous gouvernent, dit la Patrie, pour la plus grande satisfaction de leurs intérêts personnels et pour nos péchés, ne veulent échapper à aucun ridicule. Après avoir fait gratter ou arracher tous les signes, lettres, inscriptions qui sur les monuments publics rappelaient l'Empire, les voilà qui poussent la stupidité politique jusqu'à vouloir persuader que les campagnes militaires entreprises sous l'Empire, les actes de sauvetage, de dévouement accomplis sous le le règne de Napoléon III, l'ont été sous la République!

Ainsi que nous le disions hier, les chefs de corps ont recu l'ordre de centraliser, pour les envoyer au ministère de la guerre, les médailles militaires d'Italie, du Mexique, de sauvetage, portées par leurs soldats.

Tous ces insignes honorifiques vont être remplacés et recevoir sans exception l'inscription: République française.

Nous ne plaisantons pas, comme on le pourrait croire; rien n'est plus authentique; c'est bête, c'est monstrueux de sottise, mais cela est ainsi. Napoléon Ier avait respecté la croix de Saint-Louis; la République outrage l'histoire!

Pourquoi ne brûlez-vous pas le Louvre achevé par l'Empire? pourquoi ne remplacez-vous pas sur la porte Saint-Denis l'inscription Ludovico Magno par celle-ci : Rei publica Magna? Ce serait tout aussi logique.

Les journeux avaient annoncé à l'envi que le Président de la République allait donner, à l'Elysée, une grande fête dont les artistes du Théâtre-Français seraient la principale attraction.

Est-ce que ce projet serait abandonné? Comme personne n'en parle à l'Elysée, nous avons lieu de croire que M. Jules Grévy se contentera donc de donner cette année, comme les années précédentes, les deux bals réglementaires. C'est une dépense maxima de 30 à 40,000 francs.

Or, le Président de la République touche: 4º 600,000 francs de traitement;

2. 300,000 francs de frais de représentation;

3º 300,000 francs de frais de voyage. Total: 1,200,000 francs, soit 100,000 francs par mois.

Etonnez-vous donc, après cela, qu'étant de plus logé, chauffé et éclairé aux frais de l'Etat, il puisse acheter des châteaux et des terrains sur ses économies.

Une grave erreur de chiffres s'étant glissée dernièrement dans un entrefliet donné par plusieurs journaux faisant connaître ce que coule M. Gambetta, nous croyons devoir reproduire ce passage:

A John March March

« M. Gambetta touche par an 72,000 fr. de traitement.

» En 1879, l'entretien de ses appartements privés et le renouvellement du mobilier out coûté 99,418 fr.

» Le chauffage, l'éclairage et les gens de service coûtent plus de 50,000 fr.

» En tout, M. Gambetta coûte à la France 222,000 fr. par an. »

On sait que M. Gambetta est le propre neveu du coré de Figeac, M. le chanoine

Ce qu'on ignorail, c'est que le chanoine Massabie professe des opinions monarchiques, et qu'il ne se gêne pas pour exprimer hautement sa pensée sur les actes d'hostilité religieuse de son cher neveu.

Le Pays raconte à ce sujet l'histoire que

« M. Gambetta exprimait hier, devant quelques amis, son mécontentement pour la publicité que donnent, trop souvent à son gré, les journaux aux opinions franchement monarchiques de son oncle, le curé Massa-

» Il s'est montré fort vexé à la nouvelle de la lecture faite par M. de Bellomayre, devant le conseil supérieur de l'instruction publique, d'une lettre de l'excellent curé de Figeac, au sujet du recours formé par le directeur de l'établissement Sainte-Marie.

» M. Gambetta a fini par écrire à sa mère, née Massabie, pour qu'elle fit, auprès du vénérable curé, une démarche qu'elle n'accepters pas plus que toutes les précédentes.

· L'oncle Massabie ne deviendra jamais évêque, grace à son neveu, ce dont nous le félicitons bien sincèrement. »

ESPAGNE. — Madrid, 16 janvier, soir. — Divers trains de chemins de fer ont été arrêtés, par suite des inondations. Les courriers des 43 et 44 ne sont pas arrivés.

Le Duero, l'Ebre, le Pisuerg, l'Erlanza ont débordé.

Madrid, 17 janvier. — Le courrier de Paris, du 14, n'est pas encore arrivé à Madrid par suite des inondations.

## REVUE FINANCIÈRE.

Paris, 16 janvier. Dans l'appréciation du marché, il ne faut pas tenir compte de la réaction très-légère qui s'est produite hier. Dans l'ensemble, les cours sont très-fer-

Notre 5 0/0 s'est établi aux environs de 120.50. L'Italien est plus discuté; on est redescendu à 87.15. Le Florin d'Autriche tend à reconquérir le cours de 77. On varie de 93.60 à 94 sur le Florin Hongrois. Il y a des ventes sur le Russe aux environs de 96.

Notons le Torc à 12.90 et 13.10. L'obligation de la Dette unifiée d'Egypte a fait 367.50 et 353.75. Quelques-uns des titres de nos institutions de

crédit ont eu d'assez larges fluctuations. On reste à 1,153.75 après 1,167.50 sur la Banque de Paris. Le Crédit lyonnais, qui avait atteint le cours de 1,100, est revenu hier à 1,065 et on a fermé à 1,070. Le Comptoir d'escompte s'est avancé plus lentement, mais il est plus ferme à 1,035 et 1,040.

L'attitude des actions du Credit foncier est excellente. Il n'était pas nécessaire de mettre en circulation, pour expliquer la hausse, des bruits relatifs à de prétendues combinaisons qui seraient à l'étude. La hausse est due à ce que la situation du Crédit foncier est des plus prospères. Il est débarrasse du souci de la liquidatien du Crédit agricole, il ne court plus aucun risque avec l'Egypte; il est abondamment pourvu de capitaux pour effectuer ses prêts statutaires dont l'importance grandit tous les jours. Tous ses services fonctionnent avec methode et précision. Il suffit de tenir compte des probabilités d'augmentation du revenu pour reconnaître que les cours actuels sont parfaitement justifiés.

La Société de Dépôts et de Comptes courants demeure immobile à 710. La Societé financière s'est élevée un instant à 535, mais elle a été ramenée à 522.50 par la lourdeur générale du marché.

La Société générale française de Crédit a été l'objet de demandes suivies aux environs de 700. Cet établissement accroît sans cesse le nombre de ses succursales en province et ses bureaux de quartier dans Paris. Il donne ainsi plus d'extension à une clientèle au milieu de laquelle se classent solidement ses actions. Une hausse sur ce titre paraît inévitable des que la situation du marché s'amélio-

On a traité la Banque ottomane à 540. La Société nouvelle est l'objet d'une attention très-sérieuse de la part des capitalistes. On trouve dans les cours actuels de cette valeur l'occasion d'un placement qui doit être fort avantageux dans un avenir prochain. On note aussi d'importants ra-chats de la part d'actionnaires qui avaient vendu au moment de l'appel de fonds.

L'action du Crédit mobilier espagnol a été bien tenue à 680 et 675. On voit que ceux qui avaient ce titre en portefenille ont en raison de le conserver.

La Société du Crédit parisien est aujourd'hui constituée au capital de 12 millions. Cette résoluconstituee au capital de la l'unanimité par les actionnaires présents à l'assemblée générale du 12 janvier. Dans cette réunion, près de 20,000 actions étaient représentées. Le conseil d'administration a été réeln en enlier.

L'action de la Compagnie transatlantique dont les cours sont très-avantageux a été recherchée, On est à 765 sur l'action du Gaz de Madrid. L'action du Suez est à 1,400 Les parts civiles

de la Société de Suez se sont élevées de 620 à 720. La Banque nationale et la Banque hypothécaire, comme nous l'avions prévu, continuent à être l'objet de la défaveur publique.

## Chronique militaire.

Le Progrès militaire annonce que la suppression des six derniers régiments de cui. rassiers et leur transformation en régiments de carabiniers est décidée par le comité da cavalerie.

m Il

fa et cc

ca

pa ré l'a

ni

Pr

av

tiv

de

da

De

s'e

pa

ter

or

m

te

vin ho lis ne lu

pr ta

ac

cè

CO

101

mi

qu

é]

On assure, dit le Journal du Loiret, que M de Galliffet aurait voulu être nommé colonel. général de la cavalerie. Le ministre de la guerre n'aurait pas été favorable, dit-on, à cette demande.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

#### Saumur.

Les prières publiques pour la rentrée des Chambres ont eu lieu, dimanche dernier, dans toutes les paroisses, à l'issue de la grand'messe.

On a remarqué généralement l'absence des municipalités et des autorités de l'arrondissement.

Il est certain que, se trouver auprès de l'autel avec ces mêmes soutanes que naguère on trainait dans la rue entre quatre gendarmes, c'est un peu délicat.

M. Constans, flanqué de M. Andrieux, o cependant payé de sa personne et donné bravement l'exemple dans la métropole de

On ne dit pas la couleur des gants que M. le préfet de police portait en cette circons-

En résumé, grande variété dans la conduite des autorités. Les unes sont venues, de gré ou de force, jusqu'au sanctuaire; les autres sont restées chez elles. D'autres ont apparu jusqu'au seuil de la porte et ont piqué barre. C'est un moyen terme.

Cela rappelle la dévotion de la bonne femme à saint Michel: quand on met un cierge à saint Michel, on ne sait pas ce qui peut arriver; il est toujours bon d'en mettre

A Saumur, les fidèles, plus nombreux encore que les années précédentes, remplissaient l'église. L'Ecole, sous la conduite de ses colonels, avait envoyé une députation importante et le piquet ordinaire de simples cavaliers. Les gendarmes entouraient l'autel avec plus de plaisir, sans aucun doute, qu'ils ne montaient la garde devant les portes enfoncées. Le château était des-

Le Tribunal en robe, escorté par un détachement de cavalerie, assistait aux prières publiques, ainsi que M. le procureur de le République. M. Labiche a été le seul des juges de paix qui se soit rendu à l'appel du gouvernement.

M. le commissaire de police Martin, ceint de son écharpe, a un instant pris place dans le chœur; mais ensuite, et nous ignorons pour quel motif, il est sorti et n'a pas reparu-Nous pardonnerons volontiers au Conseil municipal sa complète abstention; encore mieux comprenons-nous celle de M. le principal du collège communal et de ses professeurs. Il va sans dire qu'aucun employe des finances ne s'était cru obligé de paralire. aux prières publiques.

Température .- Hier soir, la neige a tombé en abondance pendant plusieurs heures. Le pluie lui a succédé, le temps s'est adouci, el ce matin nous étions en plein dégel. Le thermomètre était, à midi, à 7 degrés audessus de zéro.

Le Courrier d'hier soir fait savoir que: « Par suite de la température, M. Boulanger a été autorisé à faire relache ce soir au théa-

Il faut croire que cette température était bien prévue, puisqu'il y avait huit jours que

l'autorisation était donnée. Heureusement que le public saumurois connaît le véritable motif de ce relâche.

## LES ÉLECTIONS A ANGERS.

elu

11.

la

des

la

nce

on-

de

ar-

de

DS-

OD-

168.

les

ont

pi-

nne

ttre

eux

118-

cun

int

ans

ons

ru.

seil

nye

Hre.

Le scruin de ballottage a tourné avanthier à Angers au profit de trois conservateurs. L'élection de M. Hervé-Bazin, de M. Aubry, de M. de Châteux, porte à cinq le nombre des membres de la minorité conservatrice dans le Conseil municipal d'Angers.

Les conservateurs gagnent donc, en définitive, deux voix, puisqu'ils n'avaient jusqu'ici que trois représentants au Conseil.

Nous remarquons, en outre, qu'il suffisait d'un déplacement de moins de quinze voix pour faire entrer au Conseil de la commune notre ami M. E. Carriol, ancien adjoint au maire d'Angers sous « l'ordre moral ». — Il est vrai que la majorité des électeurs du quartier de la Chalouère a préféré voter en faveur d'un étranger parfaitement inconnu et à peine domicilié à Angers. D'un autre côté, la neige et le froid ont empêché la campagne de venir au vote.

Autre remarque, qui est encore tout à fait à l'honneur des conservateurs: il n'a manqué que quelques voix à M. Aimé Belon pour battre M. Lacour-Trottier, adjoint au maire républicain, et M. Aimé Belon a battu M. l'avocat Gasté, le Benjamin de l'opportunisme, auquel MM. Maillé, J. Guitton, Lacour-Trottier, Montpresit, Beucher, Bouhier, Guignard, Guy, Jallot, Legludic, A. Leroy, Prieur et Trouillet, — les treize, ensin l'avaient bruyamment délivré la semaine dernière un certificat de bonnes vie et mœurs.

Dans la Doutre, deux radicaux ont définitivement battu deux opportunistes, et la candidature ouvrière de M. Gaisné triomphe de la candidature de M. le docteur Guignard.

MM. Laure et Faucon, candidats radicaux dans la 3 section du canton Nord-Ouest.

Voilà les hommes que les électeurs de la Doutre appellent à remplacer au Conseil municipal d'Angers M. Ern. Oriolle, qui s'est dévoué toute sa vie à la défense des intérêts de son quartier! — Puissent-ils ne pas avoir à s'en repentir!

(Journal de Maine-et-Loire.)

Au sujet des élections d'Angers, l'Etoile termine ainsi:

L'élection simultanée de MM. Hervé-Bazin et Aubry, tous les deux professeurs à la Faculté libre de droit, est particulièrement à noter. C'est une consécration par le suffrage universel des universités catholiques. Ces établissements d'enseignement supérieur ne sont pas seulement utiles à la jeunesse, ils concourent puissamment à la prospérité de nos cités; c'est ce qu'ont parfaitement compris les électeurs.

## LES ELECTIONS A LONGUE.

Toutes les listes présentées par les maires ont passé dans le canton de Longué à une grande majorité,—sauf à Longué, où quatre membres de la liste conservatrice ont été élus.

Parmi ces derniers se trouve M. le comte de Maillé, élu dimanche au scrutin de ballot-tage.

Châteaugentier. — Le succès des conservateurs a été complet dans la ville de Châteaugontier.

## LES ELECTIONS A CHOLET.

On adresse à l'Etoile les lignes suivantes sur le scrutin du dimanche 9 janvier à Cholet:

- « A la liste républicaine, comprenant vingt membres de l'ancien Conseil et sept hommes nouveaux, nous avons opposé une liste complète de vingt-sept candidats. Nous ne nous dissimulions guère le résultat de la lutte. Mais nous croyions de notre devoir de protester contre les principes que représentait l'ancien Conseil et contre les différents actes de son administration..... Le succès remporté par la liste républicaine ne nous fait pas regretter d'avoir marché au combat.
- 2,887 votants, c'est-à-dire à peu près tous les électeurs inscrits, déduction faite des militaires, des malades, de ceux qui ont quitté le pays, etc.
- De Le deuxième adjoint arrive en tête des élus avec 4,886 voix, le maire avec 4,884, le premier adjoint avec 4,876. Les autres

membres de la liste viennent ensuite à quelques voix près, le dernier élu a 1,633 voix.

» M. Ernest Richard, à la tête de la liste conservatrice, a obtenu 4,427 voix; immédiatement après, M. Jules Baron, 4,084; dix autres membres plus de 4,000 voix, et enfin le dernier caudidat, 866 voix.

» Malgré cette différence entre le dernier élu et le premier de la liste d'opposition, nous constalons que nous avons gagné des voix sur les scrutins précédents.

» Ainsi, M. Marie-Baudry, maire, lors de l'élection du mois d'août au Conseil général, obtenait à Cholet 4,997 voix. Il perd donc plus de 116 suffrages. D'un autre côté, M. Jules Baron, ce même jour, pour l'élection au Conseil d'arrondissement, n'obtenait que 904 voix; il en a aujourd'hui 1,084.

» En 1876, à une élection complémentaire pour le Conseil municipal, dernier scrutin où les conservateurs avaient osé se présenter, le premier d'entre eux n'avait que 960 voix. C'est donc une moyenne de 100 voix que nous gagnons.

» Cette affirmation de nos principes à une époque comme celle où nous vivons, par une minorité nombreuse, ne doit-elle pas nous donner pleine confiance dans l'avenir?....»

#### ANGERS.

Dimanche ont eu lieu, à la cathédrale d'Angers, les prières publiques prescrites par la Constitution.

Malgré la dureté du temps et la neige qui tombait depuis une heure, l'église a été bientôt remplie d'une foule compacte. Dans les places réservées devant le sanctueire, on remarquait: M. le premier président et les membres de la Cour d'appel; MM. les membres du tribunal de première instance et du tribunal de commerce; le corps d'officiers, colonel en tête, de chacun des trois régiments en garnison à Angers; un certain nombre de fonctionnaires des diverses administrations: ingénieurs des ponts-et-chaussées, etc., etc.

En revanche, et à moins que nous ne faisions erreur, personne de la préfecture (ni préfet, ni secrétaire-général, ni conseillers), personne de l'Académie, personne de la municipalité.

Dans l'un des transepts, se tenaient M. le recteur, les doyens et professeurs des Facultés catholiques.

Le service d'honneur a été fait par un détachement de chaque régiment (77° de ligne, 2° pontonniers, 12° cuirassiers) qui formait la haie du sanctuaire au grand portail. Les trois drapeaux, avec leurs gardes d'honneur, étaient devant l'autel. Pendant la messe, la musique du 77° de ligne et les fanfares des pontonniers et de la cavalerie ont exécuté plusieurs symphonies.

Après les prières, Monseigneur a donné la bénédiction solennelle. (Union de l'Ouest.)

Des expériences très-intéressantes viennent d'être faites à Noirmoutier par M. Maxime Vuillaume, ingénieur du Bureau technique national des Explosifs Nebel, chargé de dresser le projet de destruction, par la dynamite, du navire Wicliffe, steamer américain de deux mille tonneaux, échoué sur les récifs qui entourent l'île de leur redoutable ceinture.

Les explosions, à l'arrière et à l'avant du bateau submergé, eurent un plein succès. La première charge de dix kilogrammes disloqua entièrement l'énorme membrure de l'épave. Le pont coula immédiatement à fond. Une gerbe d'eau, de plus dix mètres de hauteur, jaillit en éventail, pendant que des tôles entières, des cornières brisées, tordues, d'énormes plaques de fer étaient projetées au loin en mer. Une grêle de projectiles coupait comme au couteau les arbres du Bois de la Chaise, si connu des baigneurs qui fréquentent la plage aux beaux jours. Lorsque l'épais nuage de fumée qui avait enveloppé l'épave se fût dissipé, une immense déchirure séparait la coque renversée de la partie principale.

Pendant une dizaine de jours, le spectacle merveilleux des explosions attira sur la grève la foule paisible des habitants de Noirmoutier, peu habitués à l'effroyable tintamarre de détonations de dynamite. On eût pu se croire à Saumur, il y a un an, pendant que la dynamite essayait de détruire la banquise célèbre qui attira de tous les points de la France un nombre si considérable de curieux.

#### GRAND THEATRE D'ANGERS.

Aujourd'hui mardi 48 janvier, Paul et Virginie, opéra en 3 actes et 6 tableaux. Poème de MM. Jules Barbier et Michel Carré. Musique de Victor Massé. — Décors nouveaux.

Le directeur des théâtres d'Angers, M. Boulanger, vient de traiter, pour quelques représentations seulement, qui auront lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine (pendant deux semaines environ), avec le matériel des *Pilules du Diable*, un corps de ballet, et la danseuse volante dite l'Abeille d'or.

## Nous lisons dans Angers-Revue:

« Le Cercle des Beaux-Arts de Nantes vient de charger l'Association artistique d'Angers de lui organiser un concert pour le 31 janvier. A cette date, l'orchestre de nos concerts populaires se transporters donc avec armes et bagages au chef-lieu de la Loire-Inférieure. »

Nous sommes certain que l'Association artistique obtiendra à Nantes autant de succès qu'à ses précédentes excursions dans cette importante cité.

#### Publications de mariage.

Louis-Michel Calvel, employé de commerce, et Pauline-Anastasie Gabillaud, sans profession, tous deux de Saumur.

René-Pierre-Auguste Bidier, ferblantier, de Saumur, et Laure-Albertine Mille, sans profession, d'Angers.

## ALIES AL CIPCIONIE RES.

ETAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 8 au 14 janvier.

NOMS BOEUFS. VACHES. VEAUX. MOUTONS

=	des	-	-	-	_	٠	-		_	11.5	-			
D'ORDR	BOUCHERS	qual.	-:	maigres et médiocres.	-	-:	maigres etmédiocres.	÷	-	maigres.	=	-		
A	et	n,	qual.	maigres médiocr	qual.	qual.	maigres médiocre	qual.	qual.	gre joc	qual.	qual.	gre	
	CHARGUTIERS.	1.0	8.	ma	fre 0	2.0	man	fre (	2° q	mained	-	2° 0	mai	
1		7	C4	=	**	(43)		7	64	etr	-	94	maigres et médiocres.	
1	BOUCHERS							187				1		
	MM.		1	100			1	1		1. 4.		11	10	
1	Biémont.	m			1			2	5	· js-		1		
2	Corbineau.	3			×	n		3	13	>>>	5	21	1 ,	
3	Biemont-Jt.	10	»	. ))		1		k	3		, i	,		
4	Béchereau.	D	1	))		1	0	2	6		1	12	8	
5	Boutin.	4	. 12	D	30	))		4	13		12		D	
6	Laigle.	10	6		,	1		-	4	10	16	2	b	
7	Maillet.	2	n	'n	1	"	D.	2	4	0	20	è	D	
8	Chalot.	1	2	D	2	1	, »	5	9	,n	21	4		
9	Pallu.	r	5		,	1	8	. 16	8	b	5	13		
10	Groleau.	,	1	-					5		2		110	
-				1						. 50		4		
Ì	A									1.				
					i	-			•		P	OR	S.	
	CHARCUTIERS.		1				4					~		
1			1	111		14	. 1		1		1.	20	1	
	MM										'		-	
1	Dutour.	. >>		1	»	"	20	D	))	39	5		B	
2	Raineau.	. >>	1	"	;»	'n	>>	33	))	20	1	3	D.	
3	Baudoin.	.»			»	<b>»</b>	N	»	»	»	3	4		
4	Brunet.	"	1	1	»	))	"	*	3)	, »		8	n	
5	Vilgrain.	33		1 1	»	m	30	>>	ກ	30	3		. 30	
6	Sanson. Sève.	»	"	1	·»	»	· D	**	<b>»</b>		2	1	*	
8		"	»	'n	>>	n	, "	»	.*	b	2		70	
9	Moreau.	n	»	1	<b>»</b>	»	*	»	n	*	2	2	*	
	Cornilleau.	) N			»	, »	.»	100	D	19.	1	D	D	
10	Rousse.	))	1	1	»	) »	· »	19			1	1	7	
11	Cupit.	»		»	»	»	n	,»	»	»	»	2	39	
1.8	Biemont-J.		0	9		-1		9		2	1)	1	0	

Le dépôt des ouvrages de la Société Bibliographique de Paris et de la librairie Palmé, qui était pendant la foire quai de Limoges, vis-à-vis la rue du Palais-de-Justice, est établie rue du Marché-Noir, nº 44, à Saumur.

On trouvera dans cette maison, entre autres ouvrages: Les Bénéfices de la maison Gambetta; tous les almanachs, etc., etc., et diverses brochures d'actualité.

Le rhume le plus opiniâtre et la bronchite sont rapidement soulagés et souvent aussi radicalement guéris, en peu de temps, par l'emploi de deux ou trois Capsules de Goudron de Guyot, prises immédiatement avant le repas. On peut même arriver ainsi à enrayer et guérir la phthisie déjà bien déclarée: dans ce cas, le Goudron arrête la décomposition des tubercules, et, la nature aidant, la guérison est souvent plus rapide qu'on n'aurait osé l'espérer,

On ne saurait trop recommander ce remède devenu populaire, et cela, autant à cause de son efficacité que de son bon marché. En effet, chaque facon de capsules de goudron contient 60 capsules et ne coûte que 2 fr. 50. Le traitement ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour et dispense de l'emploi de tisanes, pâtes et

Nous avons appris d'une façon certaine que beaucoup de personnes atteintes de rhumes, bronchites ou phthisie, ayant demandé dans certaines pharmacies des capsules de goudron avec l'intention d'avoir des capsules de goudron de Guyot, on leur a vendu des capsules ne sortant pas de notre laboratoire. Nous croyons devoir rappeler aux malades que toutes les espèces de goudron sont loin d'avoir la même composition, et par conséquent leur effet ne saurait être le même.

Nous ne voulons pas assumer une responsabilité qui ne nous incombe pas; aussi nous déclarons ne pouvoir garantir la qualité et l'efficacité que des véritables capsules de goudron de Guyot portant sur l'étiquette du flacon notre signature imprimée en trois couleurs. (7)

#### Calsse d'Épargne de Saumur.

Seance du 16 janvier 1881.

Versements de 138 déposants (14 nouveaux), 22,385 fr. »» c. Remboursements, 20,800 fr. 06 c.

#### Marché de Saumur du 15 janvier.

		19/6				
Blé semence (l'h*)		Huiled	enoix.	50	110	)
Ble nouv. (l'h.).	21 50	Huile	chene.	50	-	-
Froment (l'h.) 77	21 50	Graine	trefle		100	-
Halle, moy . 74	21 28	- h	uzerne	5.0	1	-
Seigle 75	14 25	Foin (	dr. c.)	780	90	-
Orge 65	11 25	Luzern	ie —	780	90	-
Avoineh.bar. 50	10 25	Paille .	-	780		_
Fèves 75	15 -	Amand	les .	50	_	
Pois blancs. 80	32 -	Cire ia	une.	50		
- rouges 80		Chanvi			-	150
Colza 65	-	qualit	4/59k	(000	4.0	erena.
Chenevis 50	13 -	9.	C(OZIL.	,		
Farine, culas. 157	59 —				36	//
					30	100
		ES VIN				
BLA	NCS (2	hect. 3	0).			
Coteaux de Saumui	, 1880,	1 1	qualit	é 225	à	250
Id.	1880	2:	e id.	150		))
Ordin., envir. de Sa	umur 18	380, 1re	id.	115	à	))
Id.	18	80, 2				
Saint-Léger et env	rons 18	80. 12	· id.	120		10
Id.	1	980 90				
Le Puy-NP. et env	irone 18	80 410	id.	100		
ld.	44	00 099	1/1	95		
La Vienne, 1880.	10	, 20,		90		0
						7.7
ROI		hect. 2			100	
Souzay et environs,				. 39		
Id.	1880				a	
Champigny, 1880		. 1re	qualit	é A	a	α
Id. 1880.		. 2.	id.		. A.	
Id. 1880 .		. 1re	id.	D	4	1.00
Id. 1880 .		. 2	id.	n.	a	B
Varrains , 1880 .		. 1re		150	à	>>
Varrains, 1880.		. 30		140	À	
Bourgueil, 1880		. 1re	qualit		à	
Id. 1880.	N 100 100	20	id.		1	
ld., 1880.	43.5	120	id.		à	**
		. 20		a		16
Restigné 1880	4 1 20					10
Id. 1880				7)		1
Id. 1880, Chinon, 1880		3.70	10	150		
14 4000	2015	91	id.			
Id. 1880 .		110	id.	1,000	à	
Id. 1880		9.	id.	וו	-	

## VIENT DE PARAITRE

# EXPULSION DES CONGRÉGATIONS

JUIN-NOVEMBRE 4880
Par Emile PINGAULT

Rédacteur au Journal de Maine - et - Loire.

Prix: 2 francs.

Franco par la poste : 2 fr. 40.
On trouvera cet ouvrage chez l'auteur, rue de l'Espine, 5, à Angers.

# LA MAISON A. LAN ET Cie.

18, rue Beaurepaire, à Saumur,

Délivre dès à présent et jusqu'au moment de la vente publique indiquée pour la fin du mois des actions irréductibles de la société du Canal de Pierrelatte.

Les actions du Canal de Pierrelaite jouissent de la garantie de l'Etat à 4 fr. 65 pour cent.

Les documents complets seront envoyés gratuitement à toute personne qui en fera la demande

## CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20° ANNÉE)

PRÉTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. Résou et Cie, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédialement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

## PURIFIEZ LE SANG ET RETABLISSEZ LES FONC-TIONS DE VOS ORGANES

Sans médecine, sans purges et sans frais, par la douce farine de Santé

# REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Elle surpasse depuis 34 ans toutes les découvertes dans l'intérêt de l'humanité souffrante, réparant les désordres de l'estomac, des intestins, nerfs, foie, cerveau, vessie, reins, haleine et sang. Le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à

Londres, rapporte: « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caseine - les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres fari-neux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain). la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prosperité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par le Revalescière. Aux étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Nº 78,421. - Observations de M. Dedé, professeur de chimie, Paris : « Depuis ma propre guérison par la Revalescière d'une maladie inflammatoire de la vessie, qui avait résisté durant huit ans an traitement des meilleurs medecins, j'ai continué avec le plus vif intérêt mes remarques expérimentales sur cette parfaite et excellente Revalescière. Ce qui m'étonne plus que je ne saurais l'exprimer, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de complète et prompte assimilation au corps humain : bien nourrir et développer singulièrement l'appétit, faciliter une dépuration prompte et facile, et surtout assainir et rajeunir le sang (deux éléments de gaieté, beauté et santé). » - Depé, professeur de chimie.

Nº 68,380. - M. Perrin de la Hitoles, du consulat français d'Adra, Espagne, écrit que sa sille sousfrant horriblement d'éruption de la peau à la faire crier jour et nuit , a été parfaitement guérie par la Revolescière.

Cure Nº 65, 476. - M. le curé Comparet, de dixhuit ans de Gastralgie, de souffrances de l'estomac. des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core Nº 47,422. - Epoisement. - M. Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cet aliment, pur de tout mélange artificiel, est le plus parfait reconstituant de tous les organes Son adoption universelle ne tordera pas à faire disparaître toutes les infirmités des étiques, la faiblesse et le racbitisme, et à développer une race bien formée et pleine de sante, de beauté et d'in-

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en méde-

cines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr., 12 kil., 70 fr. - Aussi . La Revalescière Chocolater », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. - Biscuits Anti Diabétiques de Revalescière en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envot contre ban de poste, Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumer, Common. 23, rue Saint-Jean; Gondrand; Besson, successeur de Texter; J. Russon, épicier, quai de Limoges, et partont chez les bous pharmaciens et épiciers. - Du Banny et C' (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Éviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Kontreuil-Angers.

ARRIVERS

DE SAUMUR 6 h. — malin. 8 15 — 11 25 — 1 17 soir. 4 55 — 7 59	A POITIERS 10 h. 30 matin. 7 40 soir. 4 51 — 11 48 —	A ANGERS 11 h. 55 maria.
DEPARTS	ABRI	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 18 matin.	9 h. 58 matin
8 35	3 17 soir.	30 solr.
12 15 soir.	3 50 -	28
4 45	10 47	11 20

li y a , en outre , un frain venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43

P. GODET. propriétaire-gérant.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

	(A)	CC	UF	15	D	E I	LA BOUR	SE	DE PA	RIS	Di	7 17	J	AN	V	IER 1881.					4, 1
Valeurs an comptant.	Derni	er	Hau	sse	Bai	sse.	Valeurs a	u c	omptant	Dern cour	ier 8,	Haus	e Ba	aisse.		Valeurs au comptant.	Deri	ier rs.	Haus	96	Baisse
3 1/	84	»	B	- 11	· m	30	Crédit Fonci	ar colo	mial	435	"	30	n 1	B		C. gen. Transatlantique	565	я	D e	0	n
6 % amortissable.	8.5	75	- 1	(3	»	25	Crédit Fonci	r, act.	. 500 fr	1460	10		D .			Canal de Suez			20	*	Ø .
4 1/2 %	115	25	30	0	n	25	Obligations f	oncier	cs 1877	357	50	27.	- 1	. »	11	Société autrichienne	588	73		1	2 5
5 %	120	10	, 37	A	10	20	Obligations	ommi	males 1879	463	n,	1	\$1 , 10	ه	11			.)		1	
Obligations du Trésor	512	5.	n	14	n	50						n	1. 8	, ,,,	н	OBLIGATIONS.	8				
Obligations du Trésor nouvelles	514	. 6	1 8	B		1	Soc. de Créd	it ind.	et comm.	750		B	H 3	7 3	П			- 4	1	1	
Dép. de la Seine, emprunt 1857	234	g-	h	20	B	n.	Crédit mobi	ier .		665	и	10	n : 1		П	Est	388	50	» ·	20	D
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507	50	h.	. 5	2	50	Crédit Fonc	er d'A	utriche	822	50		1 8	0	Ш	Midi	388	50	».	D	30
1865, 4 %	527	.8		>		*	Est			780	a	8	n 1		11	Nord	392	25	D	D	D
1869, 8 %	405	ъ	#	170	1	. 0	Paris-Lyon-	Medit	erranée.	1560	0	*	B 2	50	11	Orléans	389	59	. (t	5	n
- 1871, 8 %	393	80	, 13	H	1	50	Midi			1145	n	. 10	2 . 5	2 50		Onest	387	35	D	D	b
- 1875, 4 %	517	0	W.	E	13	n	Nord			1735	10	10	0 1 8	3 n		Paris-Lyon-Méditerrance		50	a	D	D
- 1876, 4 %	515	, ,	1 10	7.	a	N	Orléans			1340	. 1.	1.	» 10	): y	11	Paris (Grande-Ceinture)	391		1 3)	.50	D :

GARE DE SAUMUR. DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. heures 8 minutes du matin, express-poste. (s'arrête à Angera). emnibus-miste. express.

(s'arrête à Angers). DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. omnibus. express. omnibus-mixte.

omnibus.

44 28 express poste. Le train partant d'Angers à 8 heures 35 du seir arrive à

Tribunal de commerce de Saumur.

DECLARATION DE PAILLITE.

Par jugement, en date du 17 janvier 1881, le sieur Gratien, Frédéric, négociant en vins, demeurant à Saint-Florent, près Saumur, a été déclaré en état de faillite.

L'epoque de la cessation des paiements a été fixée provisoirement au 17 janvier 1881.

Juge-commissaire : M. Cottanceau. Syndic provisoire : M. Proust.

Le greffier du tribunal, L. BONNEAU. (33)

Tribunal de commerce de Saumur.

PAILLITE VEUVE RIBAULT-AVRILLON.

Résolution de concordat pour

inexecution. Par jugement, en date du 17 janvier 1881, le tribunal de commerce de Saumur, sur la demande de créanciers, a résolu, pour inexécution, le concordat accorde par ses créanciers à la dame Hermance Avrillon, veuve du sieur Ribault, Victor, marchande revendeuse à Saumur.

Juge-commissaire : M. Regnard ,

Prosper. Syndic M. Doussain. Pour extrait:

Le greffier du tribunal, L. BONNEAU. (34)

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

## AVENDEE

A L'ANIABLE,

Moyennant rente viagère ,

une Maison TOUTE MEUBLEE, Située à Saumur, rue Saint-Nicolas,

S'adresser, pour traiter, à Me GAU-TIER notaire.

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

#### ALOUER DE SUITE

UNE CAVE ET UNE GLACIÈRE

Montée du Château. Joignant le pensionnat des Dames

de la Retraite. S'adresser, pour tous renseignements, a Me Launonian, notaire à Saumur.

# A VENDRE

UN PETIT PONEY CORSE Propre à la selle et à la voiture. S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

Compagnie parisienne du Gaz. 1540

PRÉSENTEMENT

On pour la Saint-Jean prochaine,

Messagerie,

ON DEMANDE A ACHETER un fonds

S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE

Au Cercle Saint-Hubert.

S'adresser au concierge du Cercle.

ON DEMANDE un représentant dans toutes les loca-

Joindre 0,60 cent. pour recevoir toutes les pièces utiles pour la représentation. - A la première opération il sera tenu compte des 0,60 cent.

10a150 de Revenu de Revenu CAPITAL GARANTI et toujours

Opération sérieuse et SANS RISQUE

DEMANDER RENSEIGNEMENTS A LA CAISSE SYNDICANE 30. Avenue de l'Opera. - PAGES

# ALEXPOSITION ALEXPOSITION

### UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

merce, avec bonne clientèle, en rouennerie, - mercerie, - faïence, · épicerie, — librairie, — bureau de

tabac, etc., etc.

## TIN BEILLARD

## AVENDRE

## BEAU PLANT de VIGNE ROUGE

Cépage breton.

S'adresser à M. BAZILLE, propriétaire à Rou-Marson.

### ON DEMANDE DE SUITE un domestique.

De bonnes références serent exi-

S'adresser, 18, rue Beaurepaire.

lites, petites ou grandes. - S'adresser à M. le Directeur de la Maison du CRÉDIT PARISIEN, avenue du Calvaire, 75, à Valence (Drôme).

réputation.

Produits admis à l'Exposition uni-

épicier, rue d'Orléans.

# Semouline

NOUVEL ALIMENT RECONSTITUANT PREPARE PAR LES

## RR. PP. TRAPPISTES du Monastère du PORT-DU-SALUT.

Les principes reconstituants de la Semouline sont fournis à la fois par la portion corticale des meilleures céréales, et par les sels naturels du lait de vache n'ayant subi aucune altération. Des appareils spéciaux, très perfectionnés, ont été imaginés, lant pour évaporer le petit-lait et le mélanger à la farine, que pour donner à ce mélange une forme granulée qui en rend l'emploi plus facile. Cet excellent produit est ordonné par les sommités médicales aux Personnes faibles, aux Convalescents, aux Enfants, aux Nourrices, aux Estomacs fatigués, aux Poitrines débilitées et à toutes les constitutions délicates, avec l'assurance de leur apporter un remède officace.

Prix de la Boîte : 3 fr. 50.

CAPE BARLERIN hygienique de santé, stomachique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Bipot General:

PARIS PARIS PRIM

Paris Bourbonnais .

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, quent la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il DETRUIT la constipation, stimule l'appetit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉVRALGIES. Le CAPÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques Des mil-LIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix: 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

### LE COLLIER GALVANO-ÈLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

verselle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND,

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-MERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS. Seul dépôt à Saumur, chez M. V. Lardeux, coutelier bandagiste,

rue Saint-Jean. Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>mo</sup> V<sup>o</sup> Lardeux a attaché à sa maison un homme de conflance, capable et experimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une

PRIX MODERÉS.

guérison complète.

# ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sure et prompte des rhumatismes aigus et chromiques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — Un Flacon suffit ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; A Saumur, chez M. NORMANDINE.

N.-B. — M. Michel expédie france deux flacons contre mandat-poste de frances.

50 peur 100 de REVENU PAR AN IRE 198 WYSTERES de la BOL Envoi grafuit par la BANQUE DE LA BOURSE, 7, place de la Bourse, Paris

Saumur, imprimerie de P. GODET.